

COMITÉ DIRECTEUR

PV de la réunion du 4 septembre 2025

Nice, Parc des Sports Charles Ehrmann

Les convocations ont été envoyées par courriel à tous les membres élus du Comité Directeur.

Présents (15) : Martial AUDOT, Nathalie CELKA, Franck CHEVRIER (Secrétaire Général), Pauline COMBES, Ivan COSTE-MANIÈRE (Président), Joris DELARBRE, Sébastien FRANCK (Secrétaire Général adjoint délégué à la performance et à la jeunesse), Gaël LE RUYET, Julien LECLERC, Isabelle LEROY, Denis MANASSERO, Yves SERRA, Catherine STRUGEON-KUOPPALA (Secrétaire Générale adjointe) et Mélina TESTI et Julien WALTZER.

Pouvoirs (6) : Margot CHEVRIER (pouvoir Franck CHEVRIER), Laurence DELAIRE-COSTE (pouvoir Ivan COSTE-MANIÈRE), Pierre FELT (pouvoir Sébastien FRANCK), Sonia MEHDAOUI (Trésorière, pouvoir Catherine STRUGEON-KUOPPALA), Marion METAUD (pouvoir Isabelle LEROY) et Corinne ROUSSEAUX (pouvoir Mélina TESTI).

Invités (2) : Adriana BURGAIN (agent de développement) et Maxence VAUDELIN (responsable du développement).

Ouverture de la réunion à 18h30.

1. Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale ordinaire

La prochaine Assemblée Générale ordinaire d'ATHLE06 se tiendra le samedi 7 mars 2026 (matin) dans les locaux de SKÉMA Business School à Sophia-Antipolis. Les convocations et l'ordre du jour seront transmis par courriel aux clubs maralpins avant le 5 février 2026, conformément à l'article 6.4 des statuts.

2. ATHLE06 et les Clubs mobilisés pour construire l'avenir de l'athlétisme maralpin

ATHLE06, à travers sa Commission du développement des clubs créée au début de l'année, a engagé un rapprochement entre clubs afin de construire collectivement l'avenir de l'athlétisme maralpin. Cette commission, conçue par les clubs et pour les clubs, s'impose désormais comme un groupe de travail incontournable.

Une première réunion des dirigeants s'est tenue le lundi 2 juin dernier. L'initiative a été unanimement appréciée.

Sur ce modèle, plusieurs rencontres de partage d'expériences, de coopération et d'entraide entre dirigeants de clubs seront organisées chaque saison (une par trimestre ou selon les besoins).

La prochaine rencontre des dirigeants est fixée au samedi 20 septembre à Nice. Elle prendra la forme de la première « Journée des dirigeants de clubs », dans la continuité de la « Journée des juges » initiée en 2023.

3. Subventions sollicitées en baisse, toujours vers plus d'autarcie

Les subventions publiques perçues par le Comité sont en diminution.

En 2025, nous avons reçu :

- 1 500 € du Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA) sur 3 000 € sollicités (vs 2 500 € en 2024)
- 4 700 € au titre des Projets Sportifs Fédéraux (ANS PSF) sur 9 000 € sollicités (vs 6 500 € en 2024).

Le fonctionnement majoritairement autonome de notre structure associative, amorcé il y a plusieurs années, s'avère aujourd'hui avoir été un choix judicieux. Il a permis notre développement et la satisfaction des besoins des clubs et licenciés.

Nous renforcerons si nécessaire nos recherches de financements privés et/ou de nouvelles recettes issues de services, contributions ou événements.

4. Trophée ATHLE06 x Niké divinité de la victoire et du triomphe

Sur proposition du Président, un trophée ATHLE06 x Niké, divinité de la victoire et du triomphe, est créé afin de récompenser les athlètes maralpins sélectionnés en équipe de France.

Sacha ALESSANDRINI, Téo ANDANT, Makenson GLETTY et Emma MONTOYA, tous quatre sélectionnés pour représenter la France aux Championnats du Monde de Tokyo (13 au 21 septembre 2025), seront les premiers à recevoir cette distinction.

5. EYTELIA ATHLE06 AWARDS 2025

La cérémonie des EYTELIA ATHLE06 AWARDS 2025, qui récompensera les athlètes maralpins pour leurs performances de la saison 2024-2025, se tiendra le samedi 20 septembre au Parc des Sports Charles Ehrmann à Nice.

À la suite d'un courriel de contestation envoyé par le président du Nice Métropole Athlétisme concernant le palmarès, le Comité Directeur d'ATHLE06 réaffirme son soutien au comité d'organisation et au jury de sélection des EYTELIA ATHLE06 AWARDS. Ceux-ci sont indépendants et souverains ; aucune contestation ne sera examinée.

Depuis leur création en 2019, les critères de sélection, laissés à la discréption du jury, garantissent un traitement équitable et impartial des performances. Le jury a d'ailleurs souhaité, ces dernières années, mettre davantage en avant les jeunes athlètes afin de valoriser leur engagement et de les encourager vers le haut niveau.

6. Trophées du Fair Play du CFFP

Nous sollicitons les clubs afin qu'ils nous transmettent les manifestations pertinentes de cette qualité que nous apprécions tous. Ceci dans l'objectif de pouvoir établir les dossiers de récompenses français et européens tant pour le CFFP que pour l'EFPM. Les prochaines remises auront lieu ce 16 septembre à Bruxelles et le 27 novembre prochain à Paris.

7. État statistique des licences au 31 août 2025

Lors de la saison 2024-2025, qui vient de s'achever, notre Comité a franchi un nouveau record : 4 590 licenciés au 31 août 2025, soit une progression de +3,0 % par rapport à la saison précédente.

L'évolution des effectifs varie selon les catégories : de -6,0 % pour les PO à +11,8 % pour les BB.

Le détail est disponible sur www.athle06.fr.

Fin de la réunion à 20h15.

Ivan COSTE-MANIÈRE

Président

Franck CHEVRIER

Secrétaire Général

Maxence VAUDELIN

Responsable
du développement